



# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-11-16

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **16 novembre 2021, à 19 h**, via la plateforme TEAMS

### SONT PRÉSENTS :

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| — Eric Capuano, parent           | — Myriam Lefebvre, enseignante                        |
| — Nancy Désautels, parent        | — Mélanie Papineau, enseignante                       |
| — Stéphanie St-Onge-Ross, parent | — Joanie Bouchard, professionnelle                    |
| — Martine Veillette, parent      | — Nathalie Lefebvre, technicienne du service de garde |
|                                  | — Sophie Lussier, directrice                          |

### ABSENCE NOTIFIÉE :

Aucune absence

### MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

### INVITÉ (S) :

Richard Drolet de chez Humeur.

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Eric Capuano constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.

#### 2. Nomination d'une secrétaire

Madame Mélanie Papineau se propose comme secrétaire de l'assemblée.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Martine Veillette propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ18-11-2021

Adopté à l'unanimité

#### 4. Suivi et adoption du procès-verbal du 26 octobre 2021

Monsieur Éric Capuano soumet une correction au point 14, Levée de l'assemblée quant au numéro de résolution. Il faudrait changer le numéro CÉ17-09-21 par CÉ17-10-21.

Madame Joanie Bouchard propose l'adoption du procès-verbal.

CÉ19-11-2021

Adopté à l'unanimité

## 5. Parole au public

Il n'y a pas de public. Un formulaire Forms sera créé afin de permettre la prise de parole du public et de connaître leurs éventuels questionnements.

## 6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

Les sections de la formation obligatoire sélectionnées par monsieur Éric Capuano pour cette rencontre étaient les suivantes :

- Capsule complémentaire « Projet éducatif »
- Capsule « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence »
- Fiche 5 : Le projet éducatif
- Fiche 6 : Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Aucun commentaire des membres à ce sujet. Madame Sophie Lussier s'informe si certains ont participé aux webinaires proposés, mais personne n'a eu l'occasion d'y assister.

## POINT DE DISCUSSION ET POINT D'ÉVALUATION

### 7. Seconde campagne de financement (présentation de monsieur Richard Drolet de la compagnie Humeur)

Monsieur Richard Drolet nous explique qu'Humeur est maintenant une division de Chocolats Lamontagne. Il nous présente la nouveauté des produits de l'érable. Cette campagne se fait cependant par prévente (avec coupon à remplir à la maison par le parent, puis retour de l'argent à l'école par la suite).

Madame Myriam Lefebvre demande de mettre l'accent sur le chocolat puisqu'en tant qu'équipe, nous nous étions déjà positionnés sur ce sujet lors de la dernière rencontre.

Monsieur Drolet nous explique cependant que la campagne de financement avec les produits de l'érable possède plusieurs avantages. Par exemple, les formulaires pourront être envoyés juste avant les vacances de Noël et les parents auront la possibilité de commander d'autres articles, contrairement au chocolat.

Madame Sophie Lussier demande l'implication au niveau de la gestion interne et de la charge de travail demandé à l'équipe-école. Monsieur Richard Drolet spécifie que c'est plus laborieux avec la campagne de chocolats, car il faut rappeler aux retardataires de retourner les produits et les chèques. Il peut aussi y avoir des pertes. Avec les commandes en prévente, les parents choisissent leurs articles et paient pour ceux-ci, c'est plus facile selon lui au niveau de la gestion.

Monsieur Éric Capuano spécifie qu'avec de nouvelles informations, il est encore possible de changer d'avis quant au choix des articles vendus lors de notre campagne de financement.

Monsieur Richard Drolet nous explique qu'il est tard pour amorcer une campagne basée sur les chocolats. La préparation des lettres à envoyer aux parents, la compilation des commandes, la préparation des mallettes et des étiquettes nous amènerait au 28 décembre, donc un échéancier trop serré pour Noël. Cependant, il est possible d'y arriver si l'équipe-école se mobilise et prend certaines tâches en charge.

Madame Nathalie Lefebvre mentionne la surcharge de travail pour madame Sonia Gagnon, notre secrétaire. Madame Nancy Désautels se propose pour chapeauter la campagne de financement. Elle souhaite aider concrètement et elle possède de l'expérience dans ce domaine. Elle suggère de

prendre rendez-vous avec monsieur Drolet afin qu'il puisse la guider. Madame Martine Veillette et monsieur Éric Capuano proposent également leur aide.

Monsieur Richard Drolet nous parle des produits de boissons chaudes et de chocolats. Il spécifie qu'une grille des tâches est disponible pour aider les parents bénévoles à s'organiser et à naviguer la campagne.

Madame Myriam Lefebvre ne souhaite pas qu'on se limite aux chocolats si ce n'est pas avantageux et demande plus d'informations quant aux produits de l'érable.

Monsieur Richard Drolet spécifie qu'il n'est pas possible de mélanger la campagne de financement des chocolats (vente directe) et celle des produits de l'érable (prévente). Cela devient trop difficile à gérer. De plus, pour garantir la fraîcheur des produits, le pop-corn et les produits de l'érable ne sont pas tenus en inventaire alors qu'il est possible d'avoir un grand éventail d'inventaire pour les chocolats et boissons chaudes.

Madame Myriam Lefebvre demande à l'équipe de se repositionner sur les produits de l'érable versus les chocolats.

Monsieur Drolet mentionne que les profits sont très avantageux avec les produits de l'érable. Environ 15 % des parents commandent une deuxième fois. Comme tous les parents reçoivent le formulaire de commandes, le taux de participation est augmenté. De plus, les prix des produits varient entre 5 \$ et 17 \$, contrairement au chocolat où les produits sont environ 3 \$. Donc, le profit absolu est beaucoup plus élevé par produit, car les gens achètent plusieurs articles à 10 \$ ou même 15 \$. Les paniers cadeaux à 50 \$ sont aussi très populaires.

Madame Nathalie Lefebvre demande des spécifications quant à la gestion des commandes. Monsieur Drolet nous explique qu'avec les produits de l'érable, les parents remplissent un bon de commande à la maison, prennent les commandes de leur entourage et envoient un chèque à l'école. La compagnie reçoit et prépare les commandes, puis les livres à l'école. Il ne reste qu'à effectuer la distribution. Les lettres explicatives sont envoyées par courriel à l'école, qui elle s'occupe de les redistribuer aux parents. De petites vidéos informatives sont également disponibles.

Madame Nancy Désautels se propose toujours pour aider. Monsieur Éric Capuano propose un vote. Madame Sophie Lussier demande quelle forme de paiement est la plus simple. Monsieur Drolet recommande le chèque. Une fois que le chèque est déposé, la distribution des produits se fera environ 3 semaines plus tard.

Les produits de l'érable sont choisis par l'ensemble des membres du CÉ.

CÉ20-11-2021

Approuvé à l'unanimité

## 8. Projet éducatif (évaluation)

Madame Sophie Lussier nous explique que le rapport annuel de l'évaluation du projet éducatif doit être déposé au plus tard le 30 novembre. Le CÉ a le mandat d'évaluer les résultats antérieurs du projet éducatif. La démarche de réalisation du projet éducatif avait été initiée en 2017-2018 afin de dégager les enjeux de l'école.

Cette fois, madame Lussier viendra annexer un canevas au rapport déjà rédigé par madame Isabelle Gravel l'an passé. Madame Lussier présente les divers paragraphes du rapport annuel. En partageant son écran, elle nous présente l'outil d'évaluation en annexe au rapport annuel de l'école pour l'évaluation du projet éducatif. Elle nous explique les codes de couleur utilisés, les appréciations, les tendances et nous déburons l'évaluation des objectifs rattachés aux trois grandes orientations du projet éducatif, un à la fois.

**Orientation 1 : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel**

Objectif 1.1 : D'ici 2022, augmenter de 5 % le nombre d'élèves qui ont A ou B à la compétence 6 : « Mener à terme une activité ou un projet ».

**Orientation 2 : Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques.**

Objectif 2.1 : D'ici juin 2022, améliorer les pratiques qui favorisent un climat sain et sécuritaire pour tous en produisant un référentiel.

Objectif 2.2 : D'ici 2022, augmenter les occasions quotidiennes de faire des jeux libres, soutenus par l'adulte en offrant, au minimum, 4 périodes de 45 minutes en continu par semaine et 3 périodes de 30 minutes à l'extérieur.

**Orientation 3 : Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.**

Objectif 3.1 : D'ici 2022, diminuer de 5 % le nombre d'enfants pour qui le service en psychoéducation sera recommandé l'année suivante, au-delà de la transition.

Nous terminons notre démarche d'évaluation du projet éducatif en abordant le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école.

Madame Stéphanie St-Onge-Ross aimerait savoir si une préposée aux élèves handicapés est présente lors de la période du dîner dans les classes de maternelle 4 ans, alors qu'une préposée est présente lors des heures de classe. Madame Sophie Lussier répond qu'il y a effectivement des besoins, mais qu'au plan budgétaire, ce n'est pas une possibilité. Parfois, d'autres solutions sont possibles, comme revoir le nombre de transitions ou les façons de faire.

Mélanie Papineau propose l'adoption de l'évaluation du projet éducatif comme présenté.

CÉ21-11-2021

Adopté à l'unanimité

À 20 h 40, monsieur Éric Capuano propose de terminer la rencontre maintenant et d'ajourner les points d'information.

**POINTS D'INFORMATION**

**9. Parole à la représentante au comité de parents**

Remis à la prochaine rencontre

**10. Parole au personnel de l'école**

**10.1. Personnel enseignant**

Remis à la prochaine rencontre

**10.2. Personnel professionnel**

Remis à la prochaine rencontre

**10.3. Personnel de soutien**

Remis à la prochaine rencontre

**10.4. Direction**

Remis à la prochaine rencontre

**11. Autres sujets**

Remis à la prochaine rencontre

**12. Rappel de la date de la prochaine assemblée**

Courte rencontre le 8 décembre

### 13. Levée de l'assemblée

Madame Nathalie Lefebvre propose la levée de l'assemblée à 20 h43.

CÉ22-11-2021

Adopté à l'unanimité

#### SIGNATURES:



Eric Capuano

Président du Conseil d'établissement



Sophie Lussier

Directrice